

# PROGRAMME FORMATIONS

## 2020



Numéro de formateur (Article L.6352.12 du Code du Travail) enregistré sous le numéro 75 79 01146 79 auprès du préfet de région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

Organisme de formation répondant aux critères qualité et étant référencé auprès du Datadock



Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés (CNLTA)

41 rue du jardin public - BP 40197 - 79205 PARTHENAY cedex

Tel : 05.49.71.01.32 - [cnlta@cnlta.asso.fr](mailto:cnlta@cnlta.asso.fr)

[www.cnlta.asso.fr](http://www.cnlta.asso.fr) - [www.facebook.com/cnlta](https://www.facebook.com/cnlta)

## **F1 : Le contrat de vente et les spécificités de la vente de séjours adaptés**

Date et horaires : **30 janvier 2020** // 9h-12h00 et 13h30-17h30

Lieu : CISP Kellermann – 17 Bd Kellermann – 75013 PARIS

### DEROULE DE LA FORMATION :

I/ Le contrat de vente : formation et exécution

- A. Information précontractuelle
- B. Formation du contrat : conditions de validité
- C. Exécution du contrat : obligations et responsabilités

II/ Les spécificités de la vente de voyages et de séjours adaptés

- A. Encadrement, obligation de sécurité / accessibilité
- B. Données personnelles sensibles : obligations RGPD
- C. Responsabilité de l'organisateur en cas de dommages causés aux participants  
Responsabilité de l'organisateur en cas de dommages causés par les participants

III/ Actualités du droit du Tourisme

Les temps de retour d'expérience avec les participants seront également privilégiés.

Formateurs : Me TAUREL et Me PEREZ, avocats au Cabinet Ten France.

Public visé et pré-requis : Professionnels d'organismes de vacances adaptés.

Nombre de participants : 15

Durée de la formation : 1 journée, soit 7h

Méthodes et moyens pédagogiques et techniques : alternance d'outils de formation et d'analyse de pratique. Méthode participative. Supports pédagogiques, méthodologiques et pratiques.

Moyens d'exécution de la formation et modalités d'évaluation : Mises en situation.

Feuilles de présence émargées et attestation de formation remises à la fin de la session.

Coût pédagogique :

Tarif individuel de **500 euros TTC pour les adhérents du CNLTA.**

Tarif individuel de **550 euros TTC pour les non-adhérents.**

*Les déjeuners sont inclus. Ils seront pris sur place en formule self service.*

Règlement demandé à l'inscription.

**BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION F1 – 30 janvier 2020**  
***Le contrat de vente et les spécificités de la vente de séjours adaptés***

**Bulletin à nous retourner avant le 15 janvier 2020**

**par email** [cnlta@cnlta.asso.fr](mailto:cnlta@cnlta.asso.fr)

**ou par courrier** CNLTA – 41 rue du jardin public – BP 40197 – 79205 PARTHENAY Cedex

Nous souhaitons participer à votre journée de formation « Le contrat de vente et les spécificités de la vente de séjours adaptés » au prix de :

- **500 euros TTC par personne pour la journée** (repas compris) : tarif adhérent CNLTA
- **550 euros TTC par personne pour la journée** (repas compris) : tarif non-adhérent CNLTA

**ORGANISME** : .....

.....

Adresse postale : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

NOM – Prénom des participants	Tél direct (si possible n° portable)	Email (direct)

Cachet de l'organisme  
Date et signature

Toute inscription est définitive.

***En cas d'annulation par le stagiaire ou son employeur, le prix de la formation restera dû en totalité et ne donnera lieu à aucun remboursement, et ce à titre d'indemnisation pour les frais engagés. Il en sera de même en cas de prise en charge par un organisme collecteur, celui-ci ne finançant que les séances effectivement suivies.***

**Le REGLEMENT doit être JOINT A TOUTE INSCRIPTION.**

## **F2 : La mise en place du RGDP :** *Démarrer la mise en conformité et se mettre en conformité*

Dates et horaires : **4 février 2020** // 9h-12h00 et 13h30-17h30

Lieu : CISP Kellermann – 17 Bd Kellermann – 75013 PARIS

### OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES :

- Comprendre les enjeux du RGPD
- Maitriser la terminologie
- Estimer son propre niveau de maturité sur la mise en conformité
- Se doter des outils et procédures nécessaires
- Construire un plan d'actions
- Commencer à documenter sa conformité

### DEROULE DE LA FORMATION :

Cette journée sera séquencée en deux temps :

- Une matinée autour de la compréhension des enjeux avec des exemples concrets des principes fondamentaux du RGPD et leurs impacts dans les structures des vacances adaptées
- L'après-midi sera dédié autour :
  - D'une présentation des outils à utiliser dont certaines trames seront remises à la fin de la formation au format électronique
  - D'exemples concrets de mesures à considérer
  - D'un premier exercice de rédaction des traitements des données à caractère personnel à chaque structure participante.

**Formateur** : M. Aurélien RICOU, consultant sénior chez Grant Thornton, délégué à la protection des données externalisées

Public visé et pré-requis : Professionnels, permanents d'organismes de vacances adaptées.

Nombre de participants : 12

Durée de la formation : 1 journée, soit 7h

Méthodes et moyens pédagogiques et techniques : supports pédagogiques, méthodologiques et pratiques, cas pratiques, kit de mise en conformité, échanges.

Moyens d'exécution de la formation et modalités d'évaluation : Questions orales, mises en situation.

*Feuilles de présence émargées et attestation de formation remises à la fin de la session.*

### Coût pédagogique :

Tarif individuel de **400 euros TTC pour les adhérents du CNLTA.**

Tarif individuel de **450 euros TTC pour les non-adhérents.**

*Les déjeuners sont inclus. Ils seront pris sur place en formule self service.*

Règlement demandé à l'inscription.

## BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION F2 – 4 février 2020

### *La mise en place du RGPD*

#### **Bulletin à nous retourner avant le 20 janvier 2020**

**par email** [cnlta@cnlta.asso.fr](mailto:cnlta@cnlta.asso.fr)

**ou par courrier** CNLTA – 41 rue du jardin public – BP 40197 – 79205 PARTHENAY Cedex

Nous souhaitons participer à votre journée de formation « la mise en place du RGPD » au prix de :

- **400 euros TTC par personne pour la journée** (repas compris) : tarif adhérent CNLTA
- **450 euros TTC par personne pour la journée** (repas compris) : tarif non-adhérent CNLTA

**ORGANISME** : .....

.....

Adresse postale : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

NOM – Prénom des participants	Tél direct (si possible n° portable)	Email (direct)

Cachet de l'organisme  
Date et signature

Toute inscription est définitive.

***En cas d'annulation par le stagiaire ou son employeur, le prix de la formation restera dû en totalité et ne donnera lieu à aucun remboursement, et ce à titre d'indemnisation pour les frais engagés. Il en sera de même en cas de prise en charge par un organisme collecteur, celui-ci ne finançant que les séances effectivement suivies.***

**Le REGLEMENT doit être JOINT A TOUTE INSCRIPTION.**

## **F3 : Sexualité et handicap en séjours de vacances adaptées**

Date et horaires : **19 mars 2020**// 9h-12h00 et 13h30-17h30

Lieu : CISP Ravel – 6 avenue Maurice Ravel – 75012 PARIS

### OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES :

- Appréhender l'articulation Sexualité et Handicap, Maladie, Vieillesse, ...
  - Acquérir une compréhension plus approfondie de ce qui se joue dans la relation, plus particulièrement la relation usager-professionnel-famille, liée au sujet de la sexualité.
  - Cerner, en situation, ce qui s'exprime de soi et de l'autre, afin d'affiner l'accompagnement, d'éviter les impasses, et d'obtenir des « effets thérapeutiques ».
  - Travailler une position éthique au quotidien.
  - Situer et analyser les difficultés rencontrées par les professionnel.le.s face à leur propre émotionnel.
  - Le consentement éclairé – approche juridique majeure.
- Et aussi :
- Aider les professionnel.le.s à cerner leurs capacités et leurs limites dans l'accompagnement à la sexualité des adultes.
  - Evaluer le tabou au sein de l'équipe des animateurs de séjours de vacances.

### DEROULE DE LA FORMATION :

Cette journée sera séquencée par 6 temps, permettant une progression dans la compréhension de sa posture :

Temps 1 : présentation de la formation et de ses objectifs ; présentation des problématiques soulevées.

Temps 2 : travail autour des représentations concernant la sexualité ; cadrage juridique et éthique ; droits des personnes en situation de handicap concernant la sexualité.

Temps 3 : accompagner (limites, freins, leviers) ; le consentement éclairé.

Temps 4 : accompagner au quotidien des animateurs autour de la question, identifier les actes et attitudes entravant ou facilitant les droits des personnes en situation de handicap ; comment prendre en compte les besoins des personnes-collectif individualisé-liberté-expression et participation-savoir poser un cadre.

Temps 5 : vers une pratique commune « accompagnement de la vie intime et sexuelle des personnes en situation de handicap » ; signifier son positionnement dans les écrits supports-projet d'établissement.

Temps 6 : synthèse et bilan.

**Formateur** : M. Michaël SAUNIER, psychanalyste, intervenant en pratiques sociales, Points de Repères (Brest)

Public visé et pré-requis : Professionnels, animateurs, responsables d'organismes de vacances adaptées.

Nombre de participants : 12

Durée de la formation : 1 journée, soit 7h

Méthodes et moyens pédagogiques et techniques : exposés théoriques, discussions.

Moyens d'exécution de la formation et modalités d'évaluation : Questions orales, évaluation des acquis en cours et en fin de formation. *Feuilles de présence émargées et attestation de formation remises à la fin de la session.*

### Coût pédagogique :

Tarif individuel de **450 euros TTC pour les adhérents du CNLTA.**

Tarif individuel de **500 euros TTC pour les non-adhérents.**

*Les déjeuners sont inclus. Ils seront pris sur place en formule self service. Règlement demandé à l'inscription.*

**BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION F3 – 19 mars 2020**  
*Sexualité et handicap en séjours de vacances adaptées*

**Bulletin à nous retourner avant le 1<sup>er</sup> mars 2020**

**par email** [cnlta@cnlta.asso.fr](mailto:cnlta@cnlta.asso.fr)

**ou par courrier** CNLTA – 41 rue du jardin public – BP 40197 – 79205 PARTHENAY Cedex

Nous souhaitons participer à votre journée de formation « Sexualité et handicap en séjours de vacances adaptées » au prix de :

- **450 euros TTC par personne pour la journée** (repas compris) : tarif adhérent CNLTA
- **450 euros TTC par personne pour la journée** (repas compris) : tarif non-adhérent CNLTA

**ORGANISME** : .....

.....

Adresse postale : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

NOM – Prénom des participants	Tél direct (si possible n° portable)	Email (direct)

Cachet de l'organisme  
Date et signature

Toute inscription est définitive.

***En cas d'annulation par le stagiaire ou son employeur, le prix de la formation restera dû en totalité et ne donnera lieu à aucun remboursement, et ce à titre d'indemnisation pour les frais engagés. Il en sera de même en cas de prise en charge par un organisme collecteur, celui-ci ne finançant que les séances effectivement suivies.***

**Le REGLEMENT doit être JOINT A TOUTE INSCRIPTION.**

## **F4 : Ecrire en Facile à Lire et à Comprendre (FALC)**

Dates et horaires : **9 et 10 mars 2020** – 9h00/12h00 et 13h30/17h30

Lieu : CISP Kellermann – 17 Bd Kellermann – 75013 PARIS

### **OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES :**

- Cerner les difficultés des personnes déficientes intellectuelles en matière d'accès à l'information écrite.
- Créer et traduire des documents écrits en appliquant les règles du « Facile à Lire et à Comprendre ».
- Impliquer les personnes handicapées mentales dans l'élaboration des documents écrits Faciles à Lire et à Comprendre.
- Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation existante.

### **DEROULE DE LA FORMATION :**

- Présentation des textes de référence en matière d'accessibilité.
- Les difficultés des personnes handicapées mentales face à l'information écrite.
- Application des règles européennes pour une information écrite Facile à Lire et à Comprendre.
- Implication des personnes handicapées mentales : à quel moment ? sous quelle forme ?
- L'évaluation et la validation des documents.

**Formateur** : M. Thierry OCCELLI, formateur UNAPEI, accompagné de personnes handicapées mentales du réseau UNAPEI.

**Public visé et pré-requis** : Bénévoles, professionnels et personnes handicapées mentales. Toute personne ayant des bases en communication et souhaitant rendre accessible sa documentation en méthode FALC.

*Des personnes handicapées mentales étant intégrées à cette formation, celle-ci tient compte de leur rythme d'apprentissage.*

**Nombre de participants** : 10 maximum.

**Durée de la formation** : 2 journées, soit 14h00.

**Méthodes et moyens pédagogiques et techniques** : support papier, utilisation de visuel, cas pratiques, échanges directs avec des personnes en situation de handicap mental

**Moyens d'exécution de la formation et modalités d'évaluation** : Questions orales, contrôle de connaissance tout au long de la session de formation, mises en situation.

*Feuilles de présence émargées et attestation de formation remises à la fin de la session.*

### **Coût pédagogique :**

Tarif individuel de **700 euros TTC pour les adhérents du CNLTA** (les 2 journées).

Tarif individuel de **800 euros TTC pour les non-adhérents** (les 2 journées).

*Les 2 déjeuners sont inclus. Ils seront pris sur place en formule self service.*

Règlement demandé à l'inscription.

## BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION F5 – 9 et 10 mars 2020

*Ecrire en Facile à Lire et à Comprendre (FALC)*

**Bulletin à nous retourner avant le 20 février 2020**

**par email** [cnlta@cnlta.asso.fr](mailto:cnlta@cnlta.asso.fr)

**ou par courrier** CNLTA – 41 rue du jardin public – BP 40197 – 79205 PARTHENAY Cedex

Nous souhaitons participer à vos journées de formation « Ecrire en FALC » au prix de :

- **700 euros TTC par personne pour les 2 journées** (repas compris) : tarif adhérent CNLTA
- **800 euros TTC par personne pour les 2 journées** (repas compris) : tarif non-adhérent CNLTA

**ORGANISME** : .....

.....

Adresse postale : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

NOM – Prénom des participants	Tél direct (si possible n° portable)	Email (direct)

Cachet de l'organisme  
Date et signature

Toute inscription est définitive.

***En cas d'annulation par le stagiaire ou son employeur, le prix de la formation restera dû en totalité et ne donnera lieu à aucun remboursement, et ce à titre d'indemnisation pour les frais engagés. Il en sera de même en cas de prise en charge par un organisme collecteur, celui-ci ne finançant que les séances effectivement suivies.***

**Le REGLEMENT doit être JOINT A TOUTE INSCRIPTION.**